

Non à la fermeture des cantines

La Direction présente, en fin de CTR, une refonte des subventions des associations gérant la restauration collective de 7 établissements Insee sur les 9 ayant un restaurant administratif. Elle fait cela sans prendre le temps d'exposer une analyse de la situation de chaque établissement au regard de la restauration collective existante. La discussion est donc reportée au premier trimestre 2019.

La CFDT et la CFTC demandent que l'Insee garantisse l'accès à un espace de restauration collectif de qualité permettant un accès à pied et une restauration en 45 minutes maximum, durant la pause méridienne.

Situations en 2017

Montant des subventions versées en 2017 :

	nb rationnaires Insee	nb repas	subventions Insee en €	/repas en €
Caen	47	11707	32 200	2,8
Chamalières	30	11000	20 000	1,8
Nancy	30	6784	45 000	6,6
Nantes	156	38633	168 696	4,4
Marseille	55	9915	35 000	3,5
Rouen	50	11532	55 000	4,8
Toulouse	81	24760	50 000	2,0



Situation en 2018

COMPTE-RENDU
DU CTR DU
15 NOVEMBRE 2018

La Direction expose la situation des 7 associations gérant les restaurants collectifs Insee en 2017 mais pas en 2018, ni de ceux n'ayant pas de subvention.

La cantine de Clermont-Ferrand a fermé en mars 2018.

Elle a pu réouvrir après 7 mois de fermeture avec un partenariat adapté et une refonte de sa gestion.

Durant le temps de fermeture, la Direction de Clermont-ferrand a laissé l'accès à l'espace de restauration en libre service pour que les agents puissent s'y restaurer. Tout a été fait pour que les agents ne soient pas perdants.

La restauration collective de l'Insee de Bordeaux s'arrêtera au 1 décembre en raison du départ des agents Berkani assurant le service et d'une dette importante à apurer. La DG indique qu'elle tentera de le réouvrir dès que possible. Pendant la période transitoire de fermeture de la cantine, les agents auront des tickets restaurant.

La Direction a décidé de fermer la cantine de Nancy au 1er aout malgré la réduction du contrat de l'agent s'occupant de la préparation des repas.

Une convention a été mise en place dès le 1er aout avec le conseil départemental situé à 15 minutes à pied une autre avec le CROUS situé à 5 minutes à pied et ce dès le 1er septembre.

La délégation des services sociaux a accordé l'accès à l'espace de restauration situé au Rez de jardin. Elle laisse disponible les tables, la fontaine à eau, le micro onde, le percolateur et le réfrigérateur. La salle est en accès libre depuis peu.

Les agents de Nancy ont été prévenus fin juin – début juillet de la fermeture de la cantine au 1er aout, alors qu'il leur avait été dit qu'elle resterait ouverte jusqu'en fin d'année. Plusieurs agents n'ont pas pu utiliser leurs tickets restants. Ils attendent leur remboursement.

Les repas servis au CROUS sont de moindre qualité, le temps d'attente peut être long et celui ci n'est pas ouvert durant les congés scolaires. De plus, celui-ci est déjà au delà de ces capacités d'accueil.

Le CROUS refuse aux rationnaires la possibilité de choisir leurs accompagnements alors que plusieurs d'entre eux ont une intolérance ou une allergie alimentaire.

Les repas servis au conseil départemental sont élaborés et de bonne qualité, mais le temps de trajet entame trop la pause méridienne. Pour limiter ce temps, les agents sont contraints de s'y rendre en voiture.

La Direction du Grand Est ne souhaite pas réouvrir la cantine de Nancy en raison des conventions en place et du faible nombre de rationnaire (environ 30).

La dissolution de l'association gérant la restauration collective a été votée en AG le 20 novembre, mais cela ne met pas un terme définitif à la restauration collective dans les locaux de l'Insee de Nancy.

La CFDT et la CFTC demandent à la Direction de mettre tout en œuvre pour que les agents puissent à nouveau se restaurer dans l'espace cantine dès 2019.

Propositions d'évolution

L'Insee prendrait en charge la mise à disposition d'un Berkani ou le financement forfaitaire de maximum un ETP de service pour 60 rationnaires (hors préparation plats et sur justificatif de salaire). La situation de chaque restaurant collectif Insee sera donc examinée.

Elle propose la suppression des subventions pour les associations qui ont assez de trésorerie.

La CFDT et la CFTC refusent cette proposition. Plusieurs de ces associations ont vu leur nombre de rationnaires diminuer avec la réforme territoriale, mettant en péril leur trésorerie. Il est donc important de maintenir cette subvention.

Un groupe de travail sur la restauration sera mis en place au premier trimestre.

Motions CFDT CFTC

Les élus du CTR demandent que tous les sites disposent d'un espace de convivialité équipé d'un réfrigérateur et d'un four micro-ondes pour que les agents puissent s'y restaurer et d'y détendre.

En effet, plusieurs sites disposent d'un restaurant collectif et d'un espace de convivialité équipé : Besancon, la DG, Orléans, Strasbourg, ...

Les élus du CTR demandent que l'Insee garantisse l'accès à un espace de restauration collective de qualité permettant un accès à pied et une restauration en 45 min maximum, durant la pause méridienne.

Vu l'heure très tardive, la Direction reporte toute discussion au groupe de travail dédié au 1er trimestre et ne donne pas de réponse.

VOS REPRÉSENTANTS CFDT

Nathalie Bailly Secrétaire nationale

Antony Barillé Occitanie

Valérie Villacres Aquitaine

VOS REPRÉSENTANTS CFTC

Stéphan Fesquet

Gisèle Lahi

